

RÉSULTATS DES DÉVERSEMENTS DE TRUITES D'ÉLEVAGE MARQUÉES DANS QUELQUES RIVIÈRES DU PUY-DE-DÔME, DE 1958 A 1960

par ROBIN CUINAT et JACQUES CASAUBON,
Station d'Hydrobiologie Appliquée de Biarritz.

RÉSUMÉ

De 1958 à 1960, 8.000 truites (la plupart étant des truites communes, *Salmo trutta fario* L., de taille réglementaire), élevées en pisciculture intensive, ont été marquées avant leur déversement dans des rivières du Puy-de-Dôme. Pour chaque rivière, les résultats (taux de reprise, croissance, déplacement, rentabilité) sont examinés. Le taux de reprise est en moyenne de 6,7% (15% en rivières peu importantes, 3% en rivières larges et profondes). Les captures ont lieu principalement dans les premiers jours de pêche. Un an après déversement, des contrôles par pêche électrique montrent qu'aucune de ces truites n'a survécu. Quelques migrations jusqu'à la mer sont observées.

ABSTRACT

From 1958 to 1960, 8.000 hatchery trout (most of them brown trout, Salmo trutta fario L., of legal size) have been tagged before being planted in some rivers of Puy-de-Dôme. For each river, the results (recapture rate, growth rate, movements, rentability) are examined. The recapture rate is 6,7 per cent on the average (15 per cent in small rivers, 3 per cent in deep and wide rivers). The catches are made mainly during the first days of the fishing period. One year after planting, none of these trouts are found in the course of control by electro-fishing. We can see some migrations to the sea.

TABLE DES MATIÈRES

1. Renseignements préliminaires.

- 1.0. *Organisation de cette campagne de marquage.*
- 1.1. *Origine des truites déversées.*
- 1.2. *Marquage.*
- 1.3. *Publicité auprès des pêcheurs.*
- 1.4. *Note pour la compréhension des figures et des tableaux*
 - 1.40. *Figures.*
 - 1.41. *Tableaux.*

2. Déversements de truites communes en petits cours d'eau (déversements I à XII).

- 2.0. *Résultats par déversement.*
- 2.1. *Tableau récapitulatif.*
- 2.2. *Conclusions.*

3. Déversements de truites communes et arc-en-ciel en cours d'eau importants (déversements XIII à XVII).

- 3.0. *Résultats par déversement.*
 - 3.00. *Truites arc-en-ciel.*
 - 3.01. *Truites communes.*
- 3.1. *Tableau récapitulatif.*
- 3.2. *Conclusions.*

4. Précautions à prendre dans l'exécution des marquages et l'interprétation des résultats.

- 4.0. *Causes d'erreur et façons d'y remédier.*
 - 4.00. *Pertes de marques.*
 - 4.01. *Reprises de truites marquées non déclarées par les pêcheurs.*
 - 4.02. *Retard de croissance dû à la marque.*
 - 4.03. *Mortalité due à la présence de la marque.*
- 4.1. *Valeur de la marque métallique à la mâchoire.*
- 4.2. *Autres méthodes de marquage.*

5. Enseignements à tirer des marquages.

5.0. *Comparaison entre les divers déversements.*

- 5.00. Catégories de cours d'eau.
- 5.01. Truites communes et truites arc-en-ciel.
- 5.02. Taille des truites déversées.
- 5.03. Temps écoulé entre le déversement et la période de pêche.
- 5.04. Importance des cours d'eau.
- 5.05. Peuplement du secteur en truites indigènes.

5.1. *Enseignements tirés de l'ensemble des déversements.*

- 5.10. Concentration des reprises dans les premiers jours de l'ouverture.
- 5.11. Faiblesse des taux de reprise, en général.
- 5.12. Croissance généralement peu importante.
- 5.13. Faible amplitude des déplacements.
- 5.14. Absence d'acclimatation.
- 5.15. Prix de revient élevé de la truite « retour au panier ».
- 5.16. Comparaison avec des déversements en lacs.

6. Conclusion générale.

7. Bibliographie.

1. RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES.

1.0. Organisation de la campagne de marquage.

On sait l'importance qu'ont pris en France les repeuplements en truites et les sommes considérables qui leur sont consacrées chaque année. Les résultats obtenus justifient-ils toujours les dépenses engagées? Dans quelle mesure les truites déversées sont-elles reprises par les pêcheurs? S'acclimatent-elles dans les rivières où on les immerge? Y restent-elles ou s'en vont-elles ailleurs?

C'est à ces questions que la Station d'Hydrobiologie Appliquée de Biarritz s'efforce, depuis quelques années, d'apporter une réponse, fondée non sur des impressions subjectives, mais sur des résultats d'expériences.

Ce premier travail porte sur le marquage et le déversement en rivière, en 1958, 1959 et 1960, de près de 8.000 truites élevées en pisciculture dans les conditions ordinaires, c'est-à-dire dans des bassins très peuplés, avec nourriture entièrement artificielle; la plus grande partie sont des truites communes, *Salmo trutta fario* L., de taille réglementaire ou presque; les autres sont des truites arc-en-ciel, *Salmo gairdneri* RICHARDSON.

Cette campagne de marquage n'a pas été financée par la Station de Biarritz : ce sont la Fédération Départementale et les Associations de Pêche et de Pisciculture du Puy-de-Dôme qui ont acheté les truites et les ont déversées aux moments et aux endroits qu'elles ont elles-mêmes choisis, et non selon un programme d'ensemble établi par une station de recherche. Il en résulte certaines lacunes qu'il sera utile de combler par d'autres expériences.

Signalons qu'une revue halieutique a contribué à intéresser les pêcheurs à cette campagne de marquage en leur attribuant des primes (*).

1.1. Origine des truites déversées.

Une grande partie des truites communes proviennent de la salmiculture Meyzonnier, à Saint-Amant-Tallende (Puy-de-Dôme), où elles ont été élevées dans des eaux assez froides (environ 9 °C toute l'année),

(*) La revue *Plaisirs de la pêche* lança, en 1958, avec le concours de plusieurs firmes commerciales, « l'Opération P. P. », destinée à attirer l'attention des pêcheurs sur les marquages de poissons. Les récompenses attribuées, bien supérieures à ce que pouvaient offrir les organismes de recherche, ont été très appréciées des pêcheurs.

en bassins en terre. Nous les désignons par la lettre A dans les tableaux récapitulatifs des déversements.

La salmoniculture Dabert, à Saint-Nectaire (P.-de-D.), a fourni une partie des truites communes déversées en rivières de 1^{re} catégorie (B).

La salmoniculture de Montpeyroux (P.-de-D.) a fourni les truites communes et arc-en-ciel déversées en 1960 dans l'Allier (C).

Enfin, les mille truites arc-en-ciel déversées en 1959 dans la Sioule proviennent de la salmoniculture des Vergnes, à Blanzat (P.-de-D.) (D).

La plus grande partie des truites communes sont issues d'œufs importés chaque année du Danemark.

1.2. Le marquage.

La technique utilisée a été la fixation, à la mâchoire inférieure, d'une agrafe métallique numérotée (5 chiffres et une lettre).

Ces marques, fabriquées en France (*), existent en trois tailles, permettant le marquage de poissons de 11 à 35 cm environ.

Le marquage a été effectué, avant transport, chez les pisciculteurs par le Garde-Chef FERRAND et les gardes fédéraux du Puy-de-Dôme. Pour chaque truite, longueur et numéro ont été enregistrés.

1.3. Publicité auprès des pêcheurs.

Les pêcheurs ont été mis au courant de ces marquages par :

- Des articles dans la presse locale ;
 - Des affiches apposées chez les marchands d'articles de pêche (fig. 1) ;
 - Des cartes questionnaires, remises à tous les pêcheurs qui en faisaient la demande, pour faciliter les retours de renseignements (fig. 2) ;
- Une prime de 3,00 F était attribuée pour chaque retour de marque avec renseignements.

1.4. Note pour la compréhension des croquis et des tableaux.

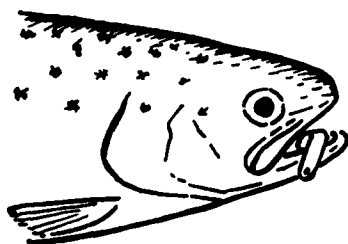
1.40. FIGURES.

Pour chaque déversement, un graphique représente la croissance en longueur *totale* (chaque point, qui représente une truite reprise, a pour

(*) — PRESADOM, square de la Libération, Brives (Corrèze) ;

EAUX et FORÊTS - Station d'Hydrobiologie appliquée de Biarritz

A.P.P. de la NIVELLE



PÊCHEURS,
ATTENTION...

Si vous allez pêcher sur

LA NIVELLE
et ses **AFFLUENTS**
vous pouvez y prendre des
TRUITES MARQUÉES

Vous apporterez une aide précieuse aux recherches piscicoles, tout en bénéficiant d'une **PRIME, en adressant tous vos renseignements (Numéro de la Marque, longueur exacte, poids, date et lieu de capture) à la STATION d'HYDROBIOLOGIE - CENTRE SCIENTIFIQUE - BIARRITZ**

Des CARTES QUESTIONNAIRES, facilitant cet envoi, sont à votre disposition, gratuitement, chez les marchands d'articles de pêche.

FIG. 1.

Affiche apposée chez les marchands d'articles de pêche.

<p><u>EXPÉDITEUR :</u></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p><u>DESTINATAIRE</u></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p style="text-align: center;">Station de Recherches Piscicoles</p> <p style="text-align: center;"><i>Centre Scientifique</i></p> <p style="text-align: center;"><u>BIARRITZ</u></p> <p style="text-align: center;"><i>(Basses - Pyrénées)</i></p>
--	--

CARTE-QUESTIONNAIRE pour POISSON MARQUÉ

En vue d'obtenir des renseignements précis sur la survie, la croissance et les migrations des poissons, la Station de Recherches Piscicoles de Biarritz, avec le concours de certaines A.P.P. et Fédérations, en a marqué un certain nombre dans votre région.

Si vous prenez un de ces poissons, portant (à la mâchoire généralement) une agrafe numérotée ou la trace d'une agrafe (mâchoire inférieure fendue ou déformée), veuillez remplir, le plus exactement possible, le questionnaire suivant :

Date de capture : **Rivière :**

Emplacement précis :

.....

Longueur totale du poisson (du bout du museau à l'extrémité de la queue) en mm. :

Poids (en gr.) : **Espèce :**

Marque N° (chiffres et lettres) :

Timbrez (comme une carte postale) **et postez cette carte.** Vous recevrez avec des renseignements sur le poisson que vous avez pêché, une prime de 2 à 4 NF.

FIG. 2.
Carte questionnaire (recto et verso).

abscisse la date de recapture et pour ordonnée sa croissance, en centimètres) et le pourcentage de reprise enregistré pour chaque semaine (*). Un deuxième schéma, où chaque point représente une reprise, montre les déplacements des poissons (en abscisse, la date de capture et, en ordonnée, la distance entre le lieu de reprise et le lieu de déversement); nous n'avons pas fait figurer ce graphique dans les cas où les déplacements sont nuls ou de très faible amplitude.

1.41. TABLEAUX.

Dans les tableaux 1 et 2 figurent :

— Les principaux renseignements sur les truites et sur la rivière où elles ont été déversées.

— Les résultats de chaque déversement :

- Taux de reprise : le taux de reprise net est égal au taux de reprise brut (enregistré d'après les déclarations des pêcheurs) corrigé compte tenu du taux de perte de marques sur la rivière considérée (4.00).
- Accroissement moyen en longueur : il est égal à la moyenne des accroissements individuels (différence, pour chaque truite, entre la longueur au déversement et la longueur déclarée par le pêcheur).
- Accroissement moyen en poids : il est calculé d'après la courbe moyenne longueur/poids.
- Déplacements : distance parcourue par le poisson entre son déversement et sa reprise. Deux valeurs sont fournies : la première correspond à la moyenne arithmétique des déplacements de chaque poisson, la seconde au déplacement le plus important..
- Survie 10 à 12 mois après le déversement : pourcentage de truites déversées encore présentes dans la rivière ; ce pourcentage a pu être contrôlé dans cinq secteurs, par des pêches électriques (5.14) ; dans les autres, il a été estimé (valeurs entre parenthèses) compte tenu de la répartition des reprises dans le cours de la saison de pêche, et des reprises l'année suivante.
- Taille moyenne et prix de revient de la truite reprise : le prix de revient de la truite « retour au panier » est calculé en fonction du coût du déversement (nous avons compté pour prix d'achat, pour l'ensemble de ces truites, 15 F le kilogramme, ce qui est presque toujours au-dessous de la réalité) et en fonction du pourcentage de reprise net.

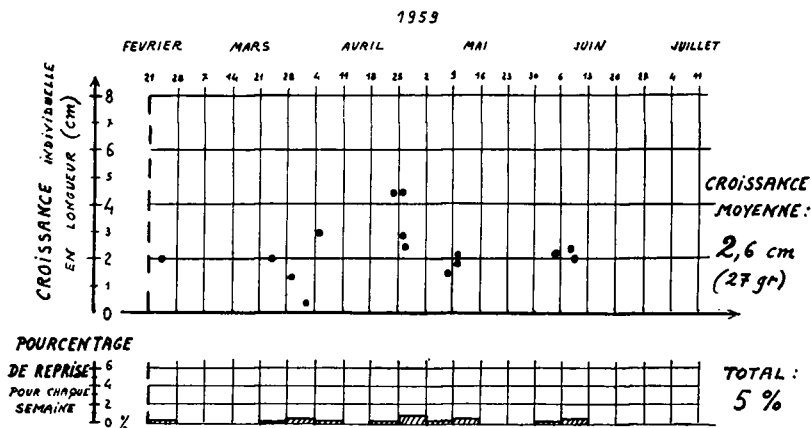
(*) Dans certains cas, le nombre de points ne correspond pas au pourcentage de reprise : c'est que nous avons reçu des renseignements incomplets.

2. DÉVERSEMENTS DE TRUITES COMMUNES EN PETITS COURS D'EAU (Déversements I à XII)

Au cours de l'hiver 1958-1959, neuf cours d'eau de première catégorie ont reçu en tout, 1.318 truites communes marquées, de 12 à 23 cm.

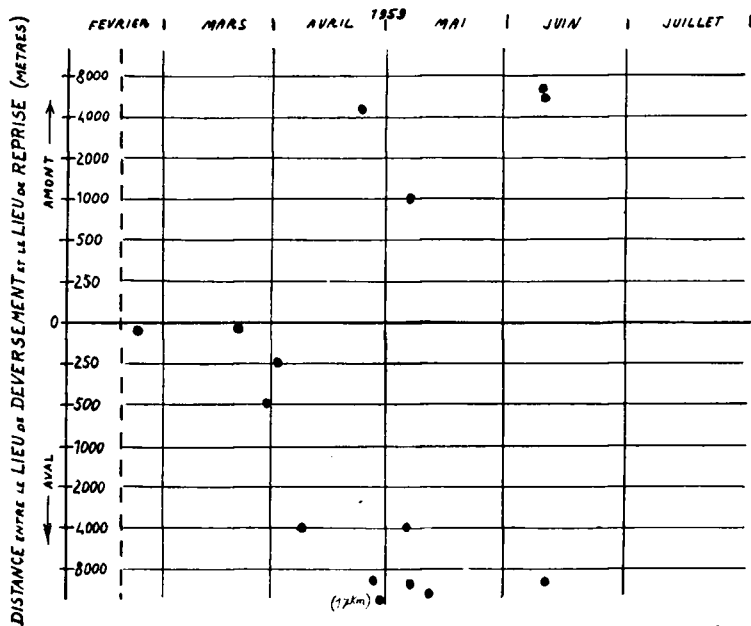
2.0. Résultats par déversement.

DÉVERSEMENT I : LA DORE A AMBERT, VERTOLAYE ET OLLIERGUE.



DÉVERSEMENTS DE LA **DORE** (À AMBERT, VERTOLAYE ET GIROUX).
300 TRUITES. LONGUEUR MOYENNE: 17 cm. LE 8 NOVEMBRE 1958.

FIG. 3. Croissance et taux de reprise.



DÉVERSEMENTS DE LA **DORE** (À AMBERT, VERTOLAYE ET GIROUX).
300 TRUITES. LONGUEUR MOYENNE: 17 cm. LE 8 NOVEMBRE 1958.

FIG. 4. Déplacements.

Mêmes observations que pour le déversement I : taux de reprise encore plus bas, ce qui peut s'expliquer par la faible taille des truites lors du déversement (4.01). Bonne croissance. Forte tendance à la dévalaison (2 recaptures 24 km en aval). Prix de revient de la truite reprise (19 cm) : 7,50 F.

DÉVERSEMENT DE LA VEYRE ET DE LA MONNE (III, IV, V ET VI).

À Saint-Amant et à Tallende, la Veyre est un cours d'eau à truite moyennement important (largeur : 3 à 5 m, courant assez vif) ; à l'endroit du déversement III, elle est très claire, avec un fond propre de graviers et de cailloux ; à Tallende (déversement IV), elle a reçu les déchets organiques d'une papeterie, qui polluent sensiblement ses eaux et colmatent le fond ; enfin, à Veyre-Monton (déversement V), elle a été grossie de la Monne, mais est encore polluée. La Monne, à Saint-Amant (déversement VI) est très semblable à la Veyre dans la même localité (fig. 7).

Des inventaires de population par pêche électrique ont été faits sur ces deux cours d'eau, dans les secteurs de déversement V et VI, deux années de suite. Ils ont permis :

— D'observer qu'un an après leur déversement, on ne trouvait plus aucune des truites de pisciculture déversées ;

— De connaître le peuplement en truites indigènes, et d'en marquer une partie ;

— De voir, un an plus tard, ce qu'étaient devenues ces truites indigènes (étude des taux de mortalité et des taux de perte de marque), et de comparer leur comportement à celui des truites de repeuplement (5.14).

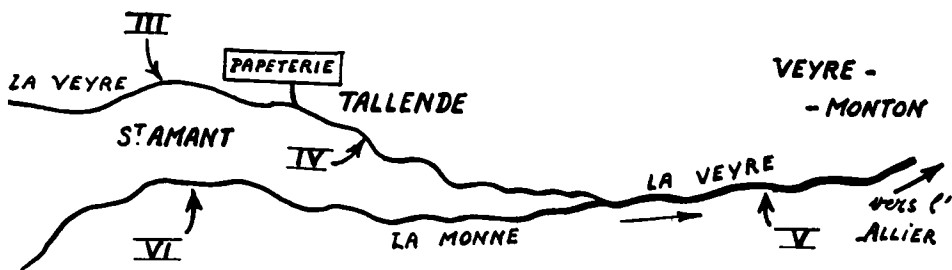


FIG. 7.

La Veyre et la Monne. Situation des déversements III, IV, V et VI.

DÉVERSEMENT III : LA VEYRE A SAINT-AMANT.

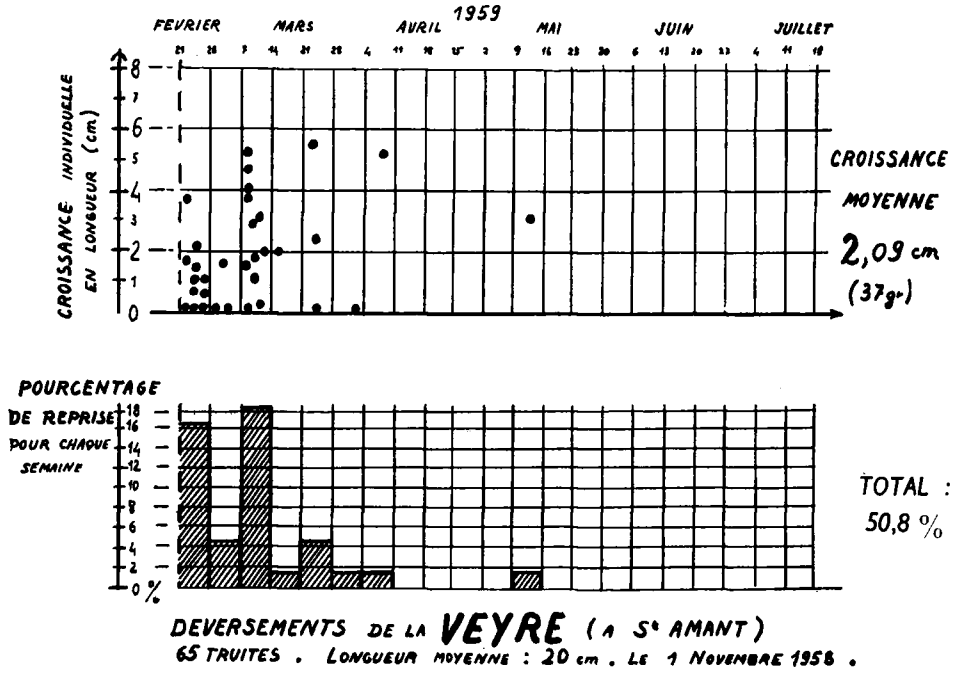


FIG. 8. Croissance et taux de reprise.

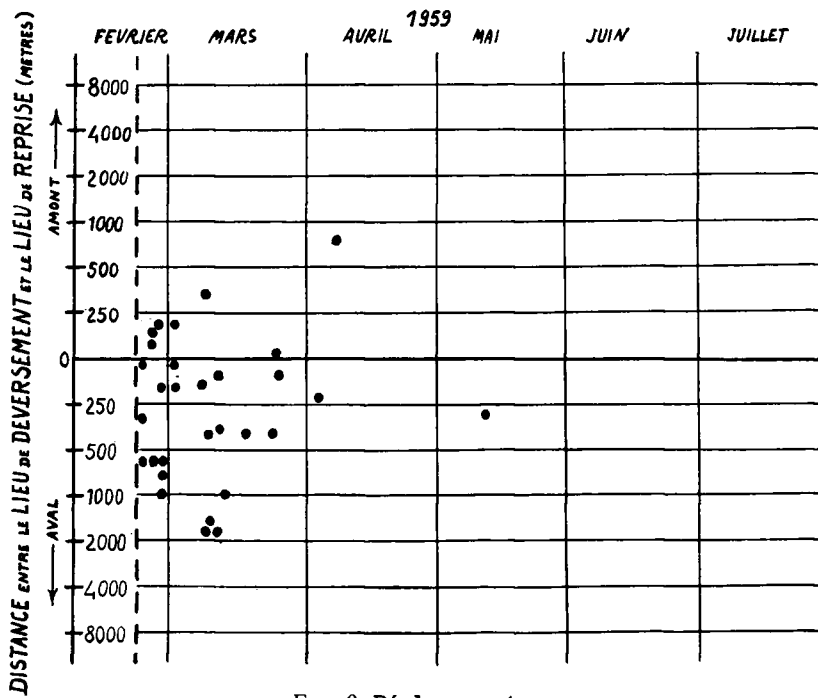
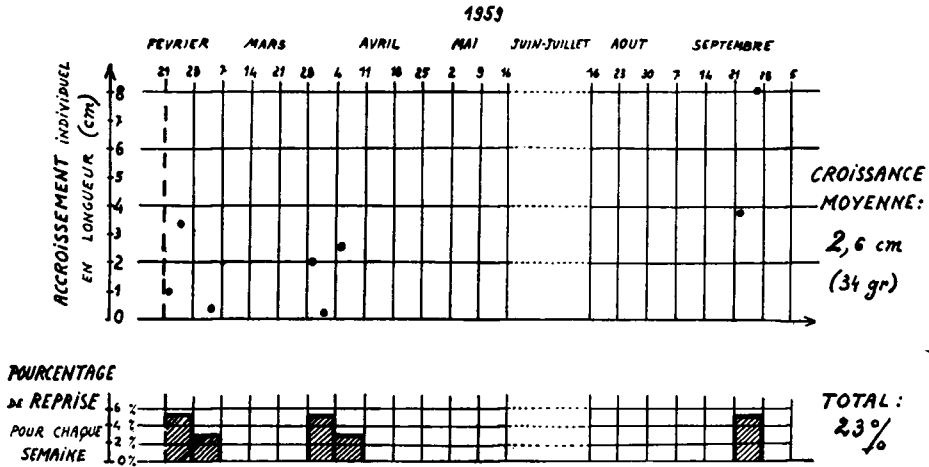


FIG. 9. Déplacements.

80 % des reprises se situent dans les trois premières semaines de la saison de pêche. Déplacements assez peu importants, et plutôt vers l'aval. Prix de revient de la truite, « retour au panier » (22 cm) : 1,90 F.

DÉVERSEMENT IV : LA VEYRE A TALLENDE.



DÉVERSEMENT DE LA VEYRE (À TALLENDE). 35 TRUITES.
LONGUEUR MOYENNE : 20 cm - LE 11 JANVIER 1959.

FIG. 10. Croissance et taux de reprise.

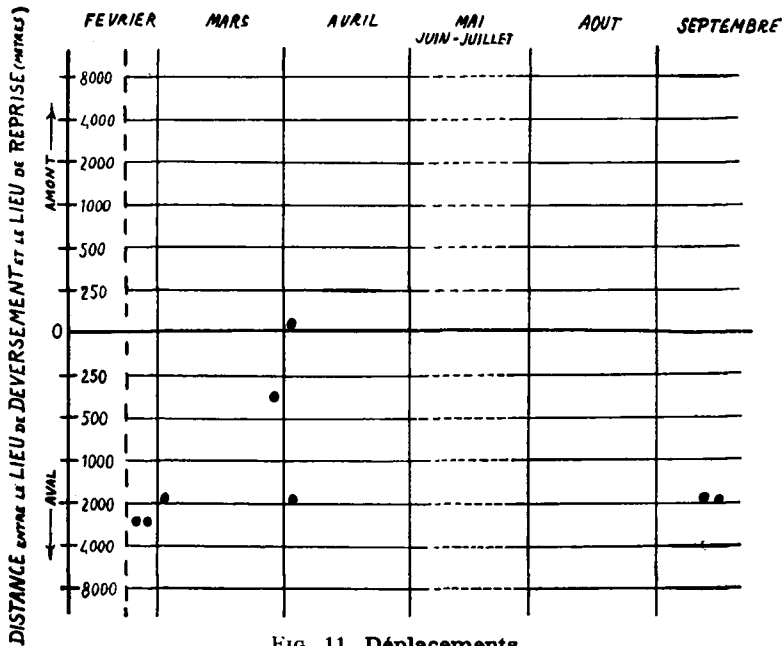
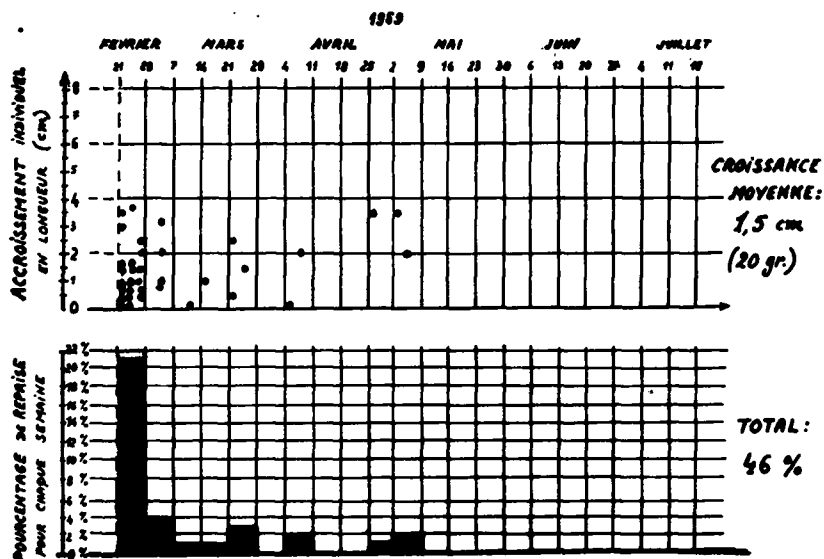


FIG. 11. Déplacements.

Reprises relativement étalées dans la saison. Nette tendance à la dévalaison. Prix de revient de la truite reprise (22,5 cm) : 3,60 F.

DÉVERSEMENT V : LA VEYRE A VEYRE-MONTON.



DÉVERSEMENT DE LA **VEYRE** . LONGUEUR MOYENNE : 21,5 cm
(à VEYRE-MONTON) 100 TRUITES - le 6 Décembre 1958 .

FIG. 12. Croissance et taux de reprise.

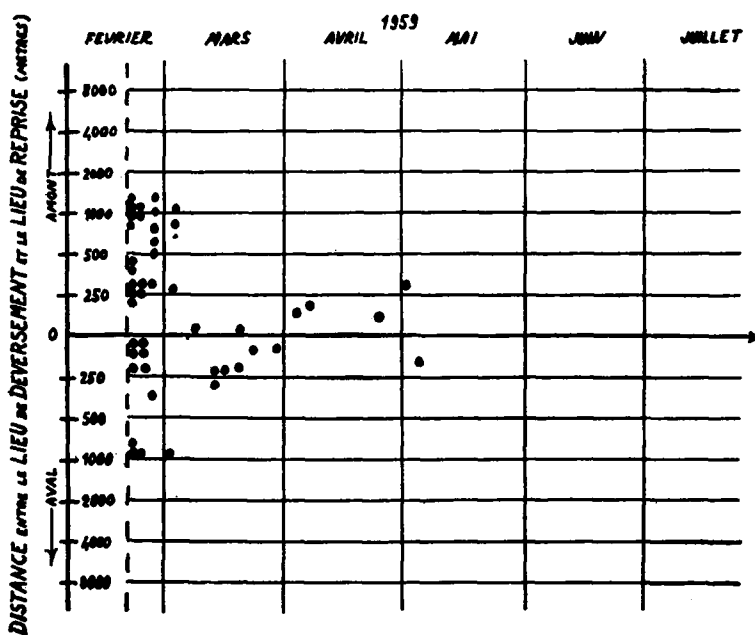


FIG. 13. Déplacements.

Près de la moitié des reprises se situent dans la première semaine. Déplacements moyennement importants, semblant s'être effectués surtout avant la période de pêche. Prix de revient de la truite reprise (23 cm) : 2,40 F.

DÉVERSEMENT VI : LA MONNE A SAINT-AMANT.

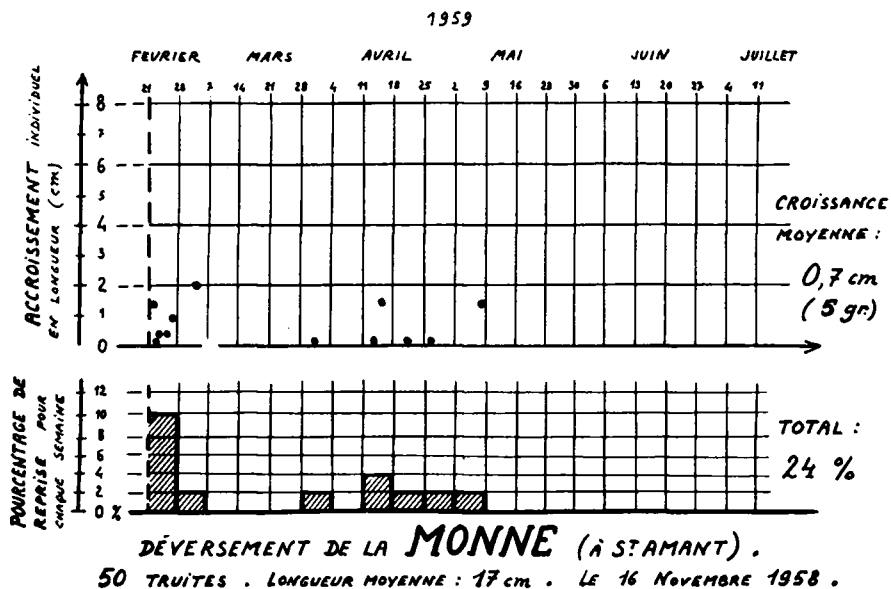


FIG. 14. Croissance et taux de reprise.

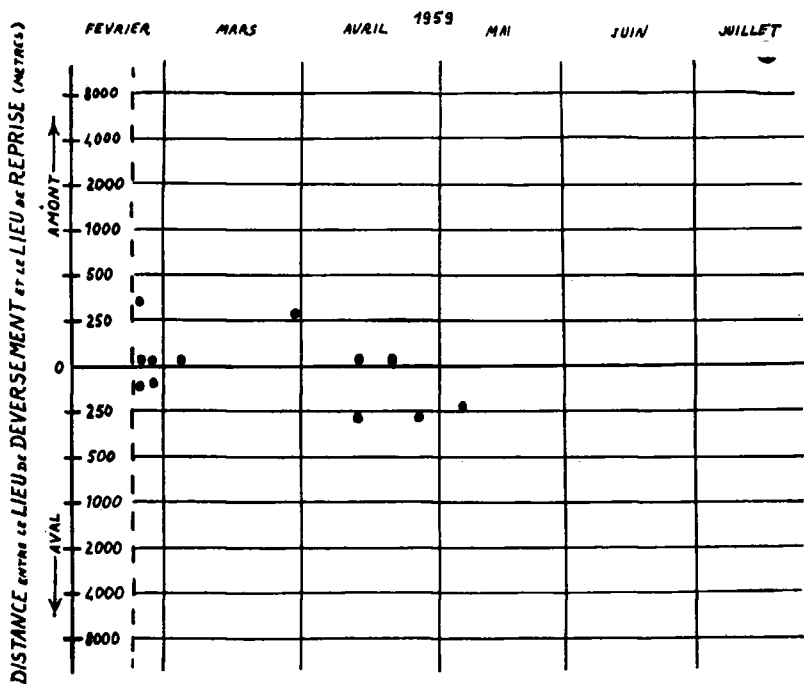
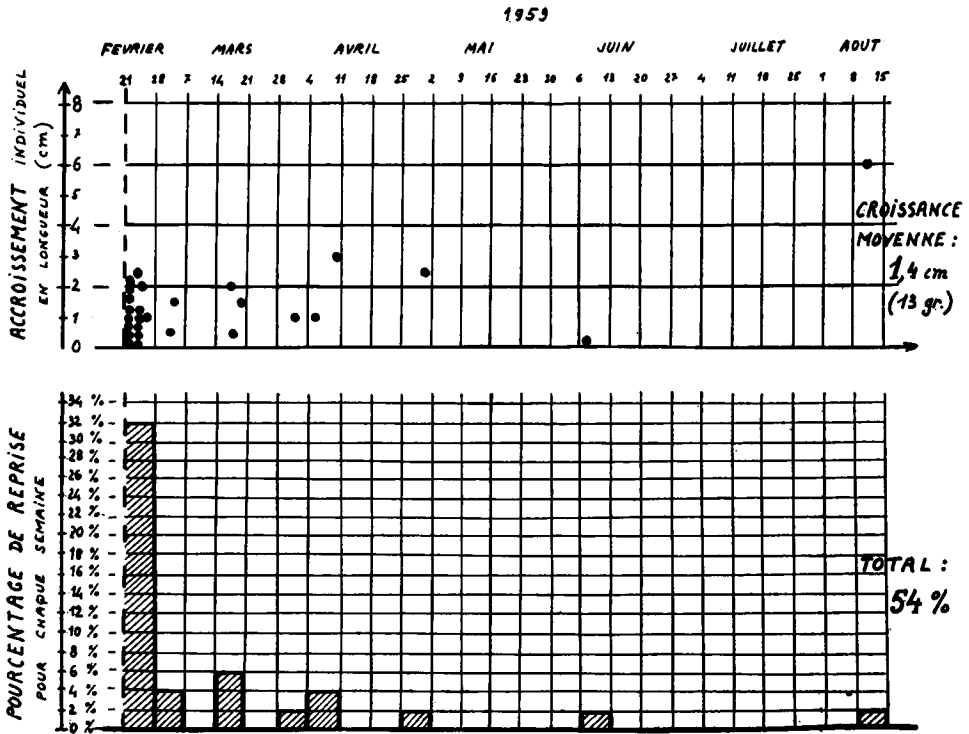


FIG. 15. Déplacements.

Toutes les reprises sont effectuées à proximité immédiate des lieux de déversement. Prix de revient de la truite reprise (18 cm) : 1,90 F.

DÉVERSEMENT VII : L'AUZON A CHANONAT.



DÉVERSEMENT DE L'**AUZON** (A CHANONAT) . 50 TRUITES .
 LONGUEUR MOYENNE : 21 cm . Le 13 Décembre 1958 .

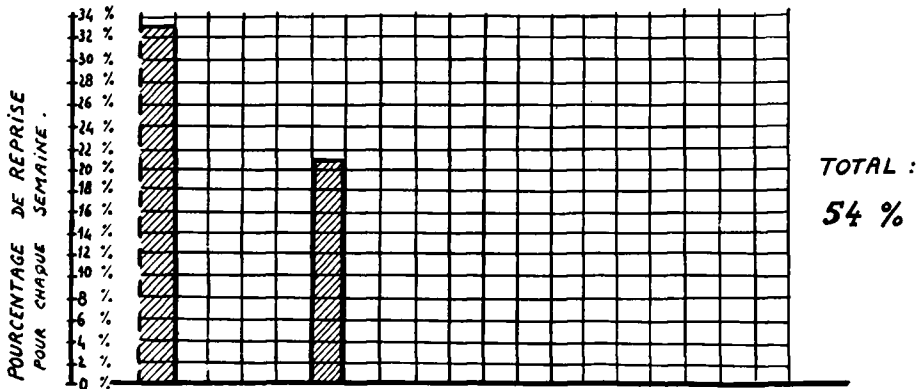
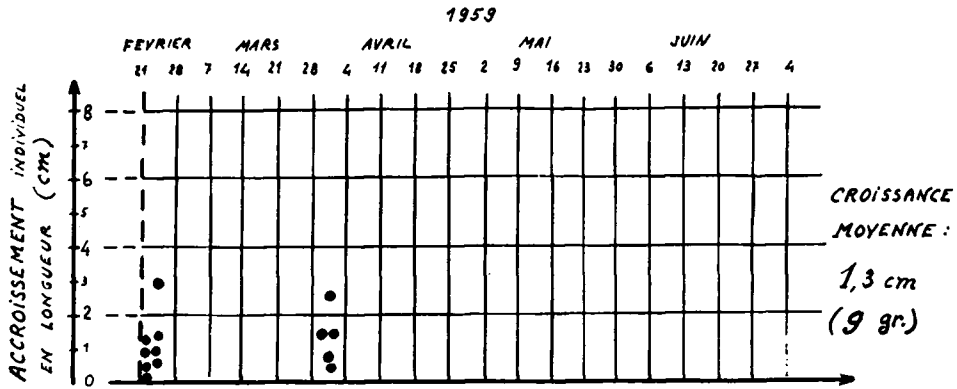
FIG. 16.
 Croissance et taux de reprise.

Sur 26 reprises, 16 (60%) sont effectuées dans la semaine de l'ouverture.
 Reprises totales : 54% (compte tenu des pertes de marques : 67%).

DÉPLACEMENTS : Toutes les reprises se situent à moins de 250 m des lieux de déversement (sauf une, à 400 m).

Le prix de revient de la truite reprise (22,5 cm) est de 2,20 F.

DÉVERSEMENT VIII : L'AUZON A ORCET.



DÉVERSEMENT DE L'AUZON (À ORCET).
 24 TRUITES . LONGUEUR MOYENNE : 15 cm . LE 6 NOVEMBRE 1958 .

FIG. 17.
 Croissance et taux de reprise.

Près des deux tiers des reprises se situent dans la première semaine de l'ouverture. Reprises totales : 54% (compte tenu des pertes de marques : 67%).

DÉPLACEMENTS : Toutes les reprises sont effectuées à moins de 200 m des lieux de déversement, sauf deux, à 1,5 km en aval.

Le prix de revient de la truite capturée (17 cm) est de 0,70 F seulement.

DÉVERSEMENT IX : LA COUZE-CHAMBON A MUROLS.

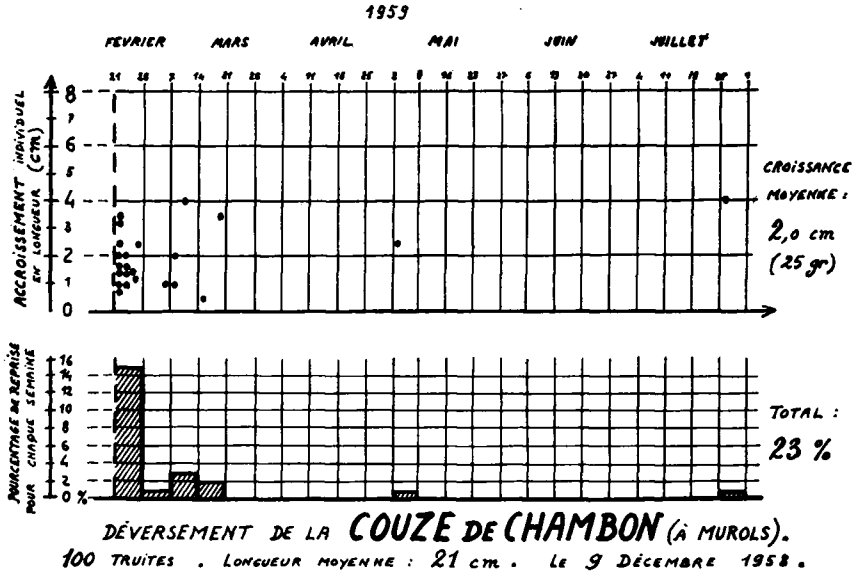


FIG. 18. Croissance et taux de reprise.

65% des reprises se situent dans la première semaine.
 DÉPLACEMENTS : Aucun de plus de 300 m sauf un (900 m en aval).
 Prix de revient de la truite reprise (23 cm) : 5,00 F.

DÉVERSEMENT X : LA TIRETAINE A ROYAT.

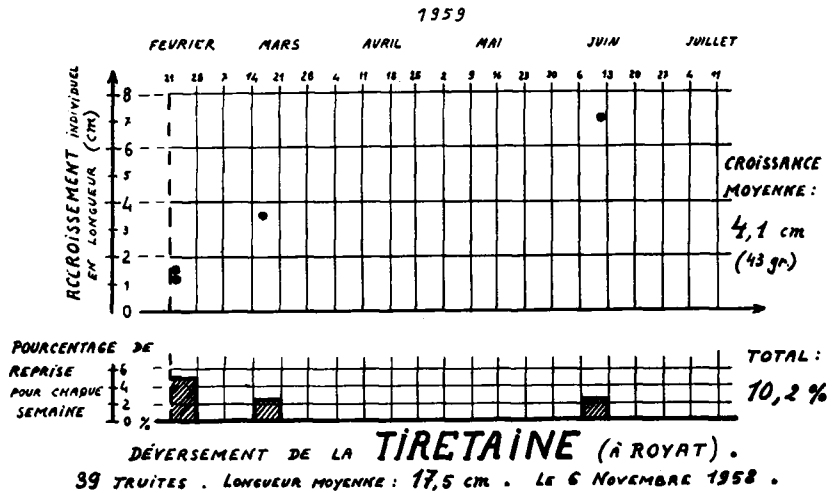


FIG. 19. Croissance et taux de reprise.

Bonne croissance. Faible taux de reprise.
 DÉPLACEMENTS : Aucun n'est supérieur à 200 m.
 Prix de revient de la truite reprise (22 cm) : 6,10 F.

DÉVERSEMENT XI : LE BEDAT ET LE GENSAT, PRÈS DE CLERMONT-FERRAND.

Sur les 30 truites déversées dans ces deux ruisseaux (taille moyenne : 14 cm), aucune reprise n'a été enregistrée.

La pollution organique de ces deux ruisseaux peut expliquer l'échec de ces déversements.

DÉVERSEMENT XII : LA DORDOGNE A LA BOURBOULE.

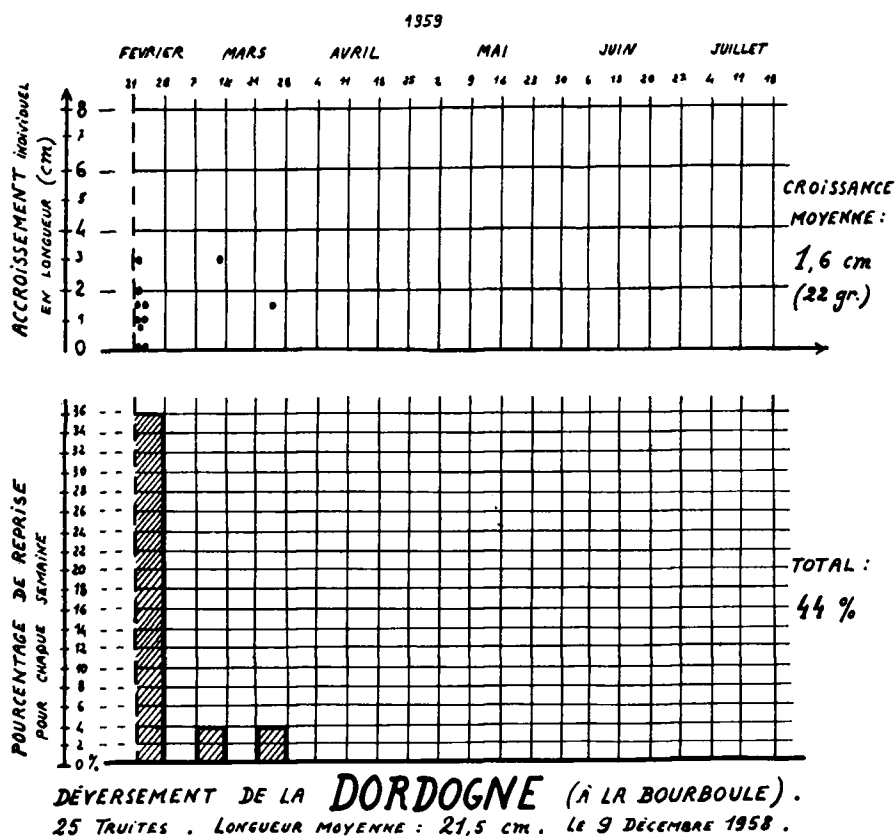


Fig. 20.
Croissance et taux de reprise.

Plus de 80% des reprises se situent dans la semaine de l'ouverture. Aucune reprise après le 28 mars. Ce secteur de rivière est l'objet d'une pêche intensive.

DÉPLACEMENTS : Toutes les reprises se situent sur les lieux mêmes du déversement.

Le prix de revient de la truite reprise (23 cm) est de 2,40 F.

2.2. Tableau récapitulatif

TRUITES COMMUNES DÉVERSÉES DANS

Déversements n°	CARACTÉRISTIQUES DE LA RIVIÈRE						
	Cours d'eau	Localité	Largeur moyenne (m)	Profondeur moyenne (m)	Courant	Peuplement	
						Truites	Autr
I	Dore (1)	Ambert, Vertolaye et Giroux	25	1	moyen	faible (5)	importa
II	Dore (1)	Ambert et Vertolaye	25	1	moyen	faible (5)	importa
III	Veyre (fig. 7)	Saint-Amant	environ 5	environ 0,5	assez vif	assez dense	nul
IV	Veyre (fig. 7)	Tallende	environ 5	environ 0,5	assez vif	assez dense	nul
V	Veyre (1) (fig. 7)	Veyre-Monton	6	0,6	irrégulier plutôt vif	dense (6)	nul (6)
VI	Monne (1) (fig. 7)	Saint-Amant	5	0,6	assez vif	dense (7)	nul (7)
VII	Auzon	Chanonat	3	0,3	vif	dense	faible
VIII	Auzon	Orcet	4	0,5	assez vif	dense	faible
IX	Couze-Chambon	Murois	4	0,4	assez vif	moyen (8)	faible (8)
X	Tiretaine	Royat	2,5	0,5	vif	moyen	faible
XI	Bedat et Gensat	Saint-Beauzire	2,5	0,7	moyen	faible	faible
XII	Dordogne	La Bourboule	10	0,5	vif	assez dense	faible

MOYENNE DES RÉSULTATS POUR LES TRUITES COMMUNES DÉVERSÉES EN PREMIÈRE CATÉGORIE

- (1) Secteurs ayant fait l'objet d'un ou plusieurs inventaires de population par pêche électrique.
 (2) Arrondie au demi-centimètre.
 (3) Taux de reprise brut : réellement enregistré. Taux de reprise net : après correction, compte tenu des pertes de m
 (4) Le prix de revient de chaque truite « retour au panier » est calculé compte tenu d'un prix d'achat de 15,00 F p
 (5) Inventaire de population par pêche électrique le 8/9/59, à Ambert : Truites, environ 350 par hectare, avec un t
 Vairon (++) , Loche (+++), Chabot (++) , Ablette (+), Anguille (+).
 (6) Inventaire de population par pêche électrique le 12/9/59 et le 6/9/60.
 (7) Inventaire de population par pêche électrique le 14/9/59 et le 8/9/60 : environ 5.000 truites par hectare.
 (8) Inventaire de population par pêche électrique le 15/9/59 : environ 1.700 truites par hectare.

les déversements I à XII.

PETITS COURS D'EAU (PREMIÈRE CATÉGORIE)

DÉVERSEMENT				RECAPTURES							
Date	Origine des Truites	Nombre	Taille moy. (cm) (2)	Taux de reprise		Accroissement moyen		Déplacements (m) moyen extrême	Survie après un an	Truite reprise	
				Brut (3)	Net (3)	En longueur (cm)	En poids (g)			Taille moyenne (2)	Prix de revient (F) (4)
5/11/58	A	300	17,0	5% (fig. 3)	8,3%	2,6 (fig. 3)	27	5.800-17.000 (fig. 4)	très faible ou nulle	19,5	9,0
5/11/58	A	500	13,5	3,2% (fig. 5)	5%	5,7 (fig. 5)	55	9.300-24.000 (fig. 6)	très faible ou nulle	19	7,5
7/11/58	A	65	20,0	50,8% (fig. 8)	65%	2,1 (fig. 8)	37	450-1.900 (fig. 9)	faible ou nulle	22	1,9
1/1/59	A	35	20,0	23% (fig. 10)	40%	2,6 (fig. 10)	34	1.700-2.800 (fig. 11)	faible ou nulle	22,5	3,6
5/12/58	B	100	21,5	46% (fig. 12)	65%	1,5 (fig. 12)	20	450-1.000 (fig. 13)	nulle	23	2,4
6/11/58	A	50	17,0	24% (fig. 14)	40%	0,7 (fig. 14)	5	80-300 (fig. 15)	nulle	18	1,9
3/12/58	B	50	21,0	54% (fig. 16)	67%	1,4 (fig. 16)	13	30-400	faible ou nulle	22,5	2,2
7/12/58	A	24	15,0	54% (fig. 17)	67%	1,3 (fig. 17)	9		faible ou nulle	17	0,7
7/12/58	B	100	21,0	23% (fig. 18)	29%	2 (fig. 18)	25	80-300	nulle	23	5,0
7/11/58	A	39	17,5	10,2% (fig. 19)	13,5%	4,1 (fig. 19)	43	20-200	faible ou nulle	22	6,1
6/11/58	A	30	14,0	0%	0%	?	?	?	faible ou nulle?		
6/12/58	B	25	21,5	44% (fig. 20)	55%	1,6 (fig. 20)	22	200-400	faible ou nulle	23	2,4
hiver 58-59		1.318	18,4	15,8%	22% (fig. 21)	2,1	25	1.300-24.000	faible ou nulle	20,5	3,6

ramme et compte tenu du taux de reprise.

naissance très élevé (environ 29 cm à 3 ans). Autres espèces : Barbeau (++) , Chevaine (++) , Tanche (++) , Goujon (++) ,

2.2. Conclusions.

Le taux brut de reprise enregistré est de 15,8%. Après correction pour tenir compte des pertes de marques, le taux net de reprise s'établit à 22%.

Sur 100 truites reprises, 44 (presque la moitié) l'ont été dans la semaine de l'ouverture (fig. 21); 8 seulement ont été reprises plus de 3 mois après l'ouverture. Aucune n'a été signalée après le mois de Septembre de la même saison.

La croissance a été en moyenne de 2,1 cm (25 g environ) en 4 à 6 mois.

Les déplacements ont, dans l'ensemble, été peu importants : plus

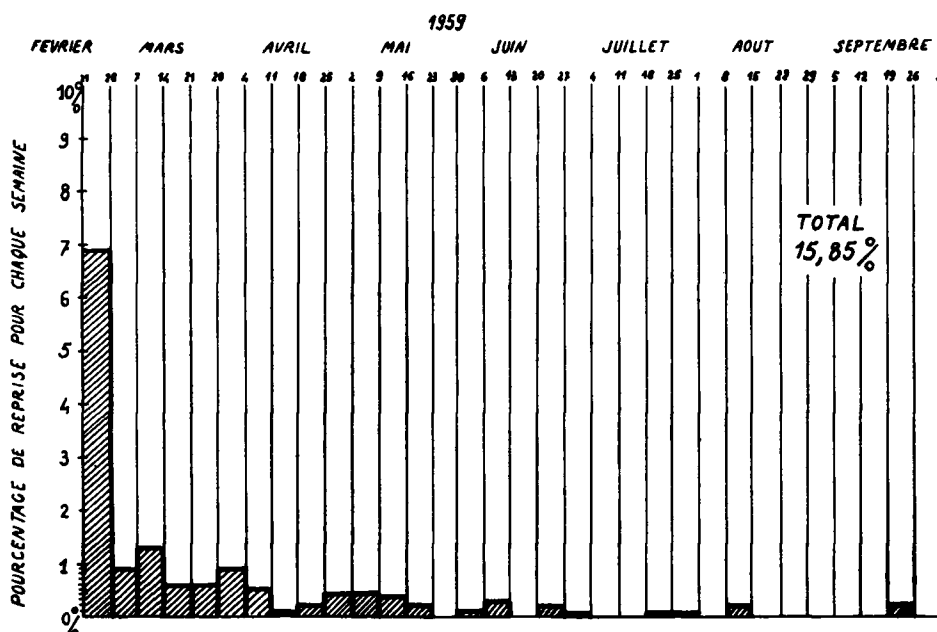


FIG. 21.

Reprises enregistrées pour les truites communes déversées en rivières de première catégorie au cours de l'hiver 1958-1959.

de la moitié des reprises se situent à moins de 400 m des lieux de déversement ; les autres accusent des déplacements de 500 à 24.000 m.

Le taux de survie dans les cours d'eau est nul ou très faible, après un an : les contrôles par pêche électrique dans cinq secteurs de déversement n'ont permis de retrouver, 10 mois après, aucun de ces poissons, soit avec la marque, soit avec la cicatrice de la marque perdue.

Chaque truite capturée par le pêcheur (taille moyenne : 20,5 cm) est revenue en moyenne à 3,60 F.

(Manuscrit déposé en août 1961.)

(A suivre.)